



# Hello Rousses

## Le Retour N°2

---

Adressé par nos soins – Directeur de la publication : le Maire

---

### Conseil municipal du 3 avril 2026

---



A l'ordre du jour de cette séance du Conseil municipal deux dossiers essentiels : l'arrêté des comptes 2025 et l'affectation des résultats mais aussi la désignation des conseillers municipaux chargés de nous représenter auprès de partenaires et organismes durant le mandat 2026 – 2032.

**📌 Vote du CFU : Budget principal de Rousses**

**BUDGET COMMUNE DE ROUSSES**

FONCTIONNEMENT	BUDGET PREVISIONNEL 2025	Réalisé	Pourcentage réalisé par rapport au BP
Dépenses	224 305,24 €	146 378,23 €	65,26 %
Recettes	190 367,00 €	196 403,34 €	103,17 %
Résultat de l'exercice 2025		<b>50 025,11 €</b>	
Report 002 résultat antérieur	33 938,24 €	33 938,24 €	
Résultat cumulé		<b>83 963,35 €</b>	

INVESTISSEMENT	BUDGET PREVISIONNEL 2025	Réalisé	Pourcentage réalisé par rapport au BP
Dépenses	249 848,56 €	75 457,95 €	30,20 %
Recettes	175 321,29 €	110 985,86 €	63,30 %
Résultat de l'exercice 2025		<b>35 527,91 €</b>	
Report 001 résultat antérieur	74 527,27 €	74 527,27 €	
Solde de clôture		<b>110 055,18 €</b>	
Restes à réaliser au 31/12		<b>-102 185,37 €</b>	
Résultat cumulé		<b>7 869,81 €</b>	

**D Affectation des résultats :** L'excédent d'investissement est toujours réaffecté en investissement

**Excédent de fonctionnement 2025 : 83 963,35 €**

**23 853,88 €** affectés en fonctionnement

**60 110,07 €** affectés en Investissement

### BUDGET VIA FERRATA DE ROUSSES

FONCTIONNEMENT	BUDGET PREVISIONNEL 2025	Réalisé	Pourcentage réalisé par rapport au BP
Dépenses	17 475,98 €	16 903,43 €	96,72 %
Recettes	16 250,00 €	16 133,00 €	99,28 %
Résultat de l'exercice 2025		<b>-770,43 €</b>	
Report 002 résultat antérieur	1 225,98 €	1 225,98 €	
Résultat cumulé		<b>455,55 €</b>	

INVESTISSEMENT	BUDGET PREVISIONNEL 2025	Réalisé	Pourcentage réalisé par rapport au BP
Dépenses	10 509,14 €	1 677,71 €	15,96 %
Recettes	4 412,35 €	3 974,18 €	90,07 %
Résultat de l'exercice 2025		<b>2 296,47 €</b>	
Report 001 résultat antérieur	6 096,79 €	6 096,79 €	
Solde de clôture		<b>8 393,26 €</b>	
Restes à réaliser au 31/12		<b>-8 100,00 €</b>	
Résultat cumulé		<b>293,26 €</b>	

**D Affectation des résultats :** L'excédent d'investissement est toujours réaffecté en investissement

**Excédent de fonctionnement 2025 : 455,55 € €**

**455,55 €** affectés en fonctionnement

### BUDGET TRANSPORT TAPOUL

EXPLOITATION	BUDGET PREVISIONNEL 2025	Réalisé	Pourcentage réalisé par rapport au BP
Dépenses	27 937,71 €	26 902,60 €	96,29 %
Recettes	27 908,75 €	26 908,75 €	96,42 %
Résultat de l'exercice 2025		<b>6,15 €</b>	
Report 002 résultat antérieur	28,96 €	28,96 €	
Résultat cumulé		<b>35,11 €</b>	

INVESTISSEMENT	BUDGET PREVISIONNEL 2025	Réalisé	Pourcentage réalisé par rapport au BP
Dépenses	14 496,17 €	2 720,00 €	18,76 %
Recettes	4 808,00 €	4 808,00 €	100,00 %
Résultat de l'exercice 2025		<b>2 088,00 €</b>	
Report 001 résultat antérieur	9 688,17 €	9 688,17 €	
Solde de clôture		<b>11 776,17 €</b>	
Restes à réaliser au 31/12		0,00 €	
Résultat cumulé		<b>11 776,17 €</b>	

**D Affectation des résultats :** L'excédent d'investissement est toujours réaffecté en investissement

**Excédent de fonctionnement 2025 : 35,11 €**

**35,11 €** affectés en fonctionnement

**L'ensemble des 3 budgets ainsi que les affectations de résultats ont été approuvés à l'unanimité**

**D Vente de la navette du transport Tapoul :** Suite à la panne de l'été dernier, la navette avait été transférée au garage Volkswagen de Mende. La somme demandée pour la réparation étant disproportionnée par rapport à la valeur actuelle de la navette, le Conseil s'est orienté vers une location pour 2026. Dernièrement la SAS du Moulin de la Malène a exprimé son intention de nous racheter la navette hors d'usage. Lors de nos tractations, nous avons convenu que l'acquéreur prendrait possession au garage Volkswagen de Mende, pour un montant de 2 500 €. Le Conseil a accepté la transaction à l'unanimité.

**D Recrutement d'agents contractuels (saisonniers été) :** Le Conseil unanime à accepter le recrutement du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août d'une saisonnière (contrat de 35 h /5jours) qui sera affectée à la billetterie du Tapoul et locations de matériel Via ferrata.

L'autre contrat concerne la personne qui prendra le relais de Marc pour la conduite de la navette. Cette personne qui effectue durant l'année civile les transports scolaires dispose de l'intégralité des autorisations pour conduire un transport en commun.

## Tableau des désignations des membres du C M auprès des instances

Instance	Représentation de Rousses	
Conseil Communautaire CC GCC	Titulaire : D GIOVANNACCI	Suppléant : Evodie HERAIL
Conférence des Maires	Titulaire : D GIOVANNACCI	Suppléant : Arnaud AGRINIER
Conseil d'Exploitation Eau Assainissement	Titulaire : Coralie GOLL-ORTIZ	Suppléant Philippe EBRARD
Commission Travaux et CAO	Président : Maire Titulaires Daniel FORT Arnaud AGRINIER Jonathan MEYNADIER	Suppléants Claude GRELLIER Suzy MARTIN Evodie HERAIL
Conseil de l'école de Vébron	Représentant Arnaud AGRINIER	
Lozère Numérique	Représentant Claude GRELLIER	Suppléant Maryse GARIT
CNAS	Représentant des élus Suzy MARTIN	
U G Tarnon Mimente	Représentant Coralie GOLL-ORTIZ	
ONF	Représentant Suzy MARTIN	Suppléant Coralie GOLL-ORTIZ
Réfèrent tempête - Enédis	Représentant Philippe EBRARD	Suppléant Daniel FORT
Lozère Ingénierie	Représentant Jonathan MEYNADIER	Suppléant Arnaud AGRINIER
Correspondant Défense et Sécurité	Représentant Philippe EBRARD	Suppléant Evodie HERAIL
AMF 48 – ADM 48	Maire	
Commission Contrôle élections	Représentant Claude GRELLIER	Suppléant Suzy MARTIN
Correspondant incendie et secours	Représentant Philippe EBRARD	
AGEDI	Représentant Maryse GARIT	Suppléant Evodie HERAIL
Réfèrent Baignade	Maryse GARIT	
Réfèrent Ambroisie	Coralie GOLL-ORTIZ	

## D Questions diverses :

### ● **Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire conjointe**

Suite à une rencontre avec M Xavier Le Maire nommé Commissaire enquêteur par le Préfet de la Lozère de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire conjointe, le planning suivant a été arrêté :

- ▶ Publication de l'arrêté préfectoral au cours de la semaine 15
- ▶ Parution de l'arrêté dans les journaux 16 et 17 avril 2026
- ▶ **Ouverture de l'enquête le 4 mai 2026 à 12 h 00**
  - > 1<sup>ère</sup> permanence le mercredi 13 mai de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de Rousses
  - > 2<sup>ème</sup> permanence le vendredi 22 mai de 14 h 00 à 17 h 00 à la mairie de Rousses
- ▶ **Fermeture de l'enquête le 29 mai 2026 à 12 h 00**
- ▶ **Rappel des plages d'ouverture de la mairie de Rousses**
  - > Le mercredi de 9 h 30 à 12 h30 et de 14 h 00 à 17 h 30
  - > Le vendredi de 9 h 30 à 12 h30 et de 14 h 00 à 16 h 00

L'adresse mail dédiée à cette enquête est : [duppratnouvel.48400@gmail.com](mailto:duppratnouvel.48400@gmail.com) sur laquelle les habitants pourront déposer leur contribution à cette enquête.

### **La préfecture**

- prend l'arrêté préfectoral
- organise la parution de l'arrêté dans les journaux
- crée et alimente le site internet pour la consultation en ligne des documents relatifs à l'enquête
- transmet 1 exemplaire papier du dossier complet à la mairie de Rousses (pour la consultation du public)
- gère la mise en ligne des contributions au fur et à mesure de leur réception

### **La mairie de Rousses**

- se charge de l'affichage légal (affiche + mise en place) 15 jours avant l'ouverture de l'enquête
- prévient les propriétaires de la parcelle concernée par la DUP de l'ouverture de l'enquête
- transmet au commissaire enquêteur toute contribution émise sur le registre papier

### ● **Inauguration de l'extension de la Via ferrata de Rousses**

Le mardi 14 avril 2026 aura lieu l'inauguration de l'extension de la Via ferrata de Rousses en présence de Mme Valérie FUSCIEN Sous-Préfète de Florac, Henri COUDERC Président de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes et Ludovic INSALACO Directeur de l'Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes.

Cette cérémonie débutera à 10 h 30, rendez-vous au départ de la Via ferrata, puis se poursuivra au Foyer rural de Rousses et se terminera autour d'un buffet froid.

Cette inauguration est ouverte à tous les habitants de Rousses.